

AVENUE André MORIZET de la place Sembat au Rond-Point Rhin et Danube

BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE du Pont d'Issy à la place Sembat
chemin départemental n° 50
Longueur 1050 mètres - Largeurs 15 et 20 mètres

En 1886, le Conseil d'arrondissement de Saint-Denis émit le vœu qu'un pont sur la Seine fut construit à l'extrémité du chemin de grande communication n° 50 de Vincennes à Issy, lequel n'avait pas d'issue. Un devis fut établi et soumis au Conseil municipal de Boulogne qui accepta de payer 225.000 frs sur un total de 1.250.000 frs. Mais l'affaire fut enterrée jusqu'en 1896. A ce moment, les deux conseillers généraux de Boulogne et d'Issy, Barbier et Gervais, la reprirent et la firent adopter par le Conseil Général. Naturellement il fallait donner une issue à ce pont sur la rive gauche. Le Conseil général envisageait à ce moment la création autour de Paris d'un boulevard circulaire. C'était trop beau...

On chercha des solutions plus modestes. Barbier suggéra au maire de Boulogne Joachum de soumettre un projet au Conseil municipal. Celui-ci en discuta en 1897. Les représentants de la section de Boulogne (nord), Lagneau en tête, se montrèrent hostiles, déclarant qu'on allait démolir un millier de logements. La majorité fut favorable à un boulevard allant jusqu'au Rond-Point de la Reine, en demandant en outre la liaison des chemins de fer d'Auteuil et d'Issy par le pont. Puis l'hostilité des Boulonnais, devenus majorité au Conseil municipal en 1900, contre Billancourt, fit à nouveau tout ajourner. La ténacité du conseiller général Barbier (on appelait par avance la future voie boulevard Barbier !) amena un arrangement. Le maire Lagneau accepta à contrecœur à condition que le Conseil général décidât aussi l'établissement d'une voie entre la nouvelle porte Molitor et le Rond-Point -prolongement de la rue du Château, qui intéressait "sa" section électorale et lui donnât la priorité sur le boulevard. Le Conseil général de la Seine, sur la proposition de Barbier, accepta les deux projets en exigeant une participation communale: 190.000 frs pour le pont, 500.000 frs pour le boulevard, à payer en annuités. Après l'enquête de commodo, le Conseil municipal donna avis favorable le 21 avril 1907.

Le 6 juillet 1908, le Préfet classait le chemin jusqu'au Rond-Point dans la grande vicinalité, le 31 octobre il prenait un arrêté de cessibilité pour la partie jusqu'à la route de Versailles, et le 1er décembre un décret déclarait l'utilité publique du pont et du chemin.

Le 29 novembre 1911, le Conseil municipal de Boulogne, constatant que la voie était en grande partie livrée à la circulation, décidait de la dénommer

<< Les rues de Boulogne Billancourt >>

boulevard de la République. Mais la première partie seule était construite. Barbier avait été élu sénateur et son successeur au Conseil Général, Guibourg, ne s'intéressa pas au prolongement. La guerre survint. La question paraissait enterrée et le Conseil Municipal refusa de payer les annuités qu'on lui réclamait.

Les immeubles de la rue Georges Sorel et d'autres furent édifiés qui faillirent rendre impossible la reprise des travaux. La construction du nouvel Hôtel de Ville, lorsqu'elle fut envisagée sur son emplacement actuel en 1931, rendait indispensable le percement d'une voie de desserte. André Morizet, sénateur-maire, reprit l'affaire du prolongement et son adjoint Lagriffoul la soumit au Conseil général, en offrant une participation communale. Mais la politique et des animosités personnelles s'en mêlèrent. Ce fut le député de Boulogne-Billancourt, Fernand Laurent, qui, par hostilité pour la municipalité, fit repousser la proposition au Conseil général, aidé par le maire d'Issy-les-Moulineaux, Oudin, conseiller général..!

Puis la politique vira de bord. Un nouveau Conseil général élu en 1935 accepta ce que son prédécesseur avait refusé et vota le prolongement. Les formalités de procédure et les expropriations étaient à peu près terminées en 1939. Lorsque la guerre éclata, la viabilité n'était effectuée sommairement que sur la partie face à l'Hôtel de Ville, juste à temps pour que les autobus de la S.T.C.R.P, puissent s'y ranger pour emmener aux gares quelques centaines de nos concitoyens effrayés par la menace d'un bombardement par les gaz. La viabilité fut poursuivie jusqu'en 1942, suspendue par ordre des occupants, et achevée après la guerre.

Les auteurs du projet de 1907 ne pouvaient certes penser que la largeur de 15 mètres deviendrait insuffisante. Il paraît qu'en 1941, l'ingénieur allemand Todt, le fameux constructeur du mur de l'Atlantique, visitant Boulogne, aurait émis l'avis qu'une largeur de 100 mètres serait nécessaire pour une voie semblable. Cet homme voyait "kolossal" -avec la plus parfaite indifférence sans aucun doute-.

L'Hôtel de Ville, œuvre de l'architecte Tony Garnier, avait été mis en service le 3 Juillet 1934. L'Hôtel des Postes qui lui fait vis-à-vis, le fut en 1938. Quant au bâtiment qui devait être un Centre d'Hygiène, la guerre ou plus précisément l'ordonnance allemande de 1942 en arrêta les travaux. Il a été achevé et est maintenant une annexe du Lycée Claude Bernard.

En mémoire du sénateur-maire André Morizet, qui administra Boulogne de 1919 à 1942 et est l'auteur de cette partie de la voie qui porte son nom, le

<< Les rues de Boulogne Billancourt >>

Conseil municipal décida que la deuxième section du boulevard de la République serait dénommée avenue André Morizet (23 octobre 1944). Le Préfet approuva le 21 décembre.

L'ouverture de l'autoroute de l'Ouest et l'intensification générale de la circulation automobile ont entraîné, surtout depuis 1950, un mouvement de plus en plus intense sur cette voie. Malheureusement, la partie la plus ancienne n'a qu'une largeur insuffisante qu'il sera très difficile et coûteux d'élargir. Ce qui explique l'enlèvement des arbres et la diminution de largeur des trottoirs au profit de la chaussée qu'il a fallu réaliser en 1958.

*Auteur : << Les rues de Boulogne Billancourt >> E. Couratier
Société Historique de Boulogne Billancourt. 1962*

RUE DE BELLEVUE
(ancienne rue de la Maladrerie)
de la rue de Paris à l'avenue du Général Leclerc
Longueur 1150 mètres - Largeur 10 mètres

La Maladrerie ou léproserie, qui se trouvait entre la Grande rue et la rue de Paris, aurait été fondée en 1189 ou avant par un évêque de Paris. Propriété des Hospices de St-Cloud, elle comportait des terrains et des bâtiments qui appartenaient encore à cet établissement il y a peu de temps.

Les plans du XVIII^e siècle indiquent un chemin de terre qui correspond à peu près à notre rue actuelle et qui, en descendant vers le sud, va rejoindre le Chemin vert en direction de l'ancien pont de Sèvres.

Son importance minime explique que les entrepreneurs du nouveau pont n'aient pas hésité à creuser sur son parcours une carrière pour en extraire sables et cailloux sans même prendre le soin de la combler, comme l'avaient fait à l'autre extrémité ceux de la nouvelle route de la Reine. Les riverains ne s'en plainquirent pas tous, car certains d'entre eux en avaient profité pour accaparer les parties du chemin au droit de leurs propriétés.

Mais lorsque le maire Vauthier voulut, en 1810, céder le vieux chemin de Paris à un sieur Picache, les Hospices de St-Cloud revendiquèrent une partie de l'ancien chemin de la Maladrerie. On en discuta longtemps. En 1822, un accord fut passé entre les maires de St-Cloud et de Boulogne, par lequel la commune de Boulogne accepta d'entretenir la rue dans la partie où celle-ci divisait les biens des Hospices. La Commission administrative de ces Hospices, pour marquer son droit, avait décidé que la rue porterait le nom de "rue de l'hospice de St-Cloud", ce dont Boulogne ne tint aucun compte. Notons qu'un ancien plan de 1785 désigne un chemin qui paraît correspondre à celui-ci sous le nom de "rue des chaudronniers".

A l'autre bout de l'ancien chemin, la construction de la nouvelle route de Versailles avait rendu inutile la section au-delà de celle-ci. En 1828 le Conseil municipal la céda à Collas-Bigeon, frère cadet du futur maire Collas.

Il restait à débloquer les parties du chemin accaparées par certains propriétaires. On y renonça pour envisager une liaison par une traverse avec la rue de Silly, puis après un long litige avec le plus important, nommé Joyeux, on réussit à rétablir le chemin. Un poteau fut planté avec l'indication: "cette portion de rue est maintenant affectée comme décharge publique". Les trous

<< Les rues de Boulogne Billancourt >>

comblés, le chemin fut considéré comme rétabli (1842) sous le nom de "rue Neuve de la Maladrerie". Vers le haut, on avait, en 1839, commencé une "chaussée bombée" avec un seul caniveau "quant à présent" en spécifiant: "si plus tard les propriétaires en décident un autre, ce sera à leurs frais". On commença un trottoir en 1852, un égout en 1854. Des buanderies s'étaient déjà fixées dans la rue vers 1840.

Le 18 septembre 1868, le Conseil municipal décide que la rue portera le nom de rue de Bellevue parce qu' "un grand nombre de propriétaires demandent le changement, prétendant que l'ancien nom serait une cause de défaveur pour leurs propriétés". Le maire de l'époque, Dobelin, qui habitait au n° 10, était sûrement de cet avis. Le nouveau nom avait été choisi, selon la mode assez simpliste du temps, uniquement parce que les coteaux de Bellevue se voyaient dans le lointain.

L'extrémité de la rue qui correspondait plus spécialement à la Maladrerie a été déclassée en 1946 et cédée l'année suivante aux Studios de Boulogne. L'air du pays n'est pas, croyons-nous, favorable aux fantômes, sinon les milliers de lépreux qui furent inhumés dans le cimetière St-Laurent (dont on enleva les dernières pierres en 1807) en auraient délégué quelques-uns de temps à autre pour quelque figuration cinématographique.

*Auteur : << Les rues de Boulogne Billancourt >> E. Couratier
Société Historique de Boulogne Billancourt. 1962*

RUE DE SILLY

du 133, avenue J.B. Clément à l'avenue du Général Leclerc
Longueur 1240 mètres - Largeurs 10 et 20 mètres

L'ancienne léproserie ou maladrerie de St-Cloud était louée avant la Révolution à la famille de blanchisseurs Heuzé et il semble bien que ce furent eux qui établirent un passage correspondant à une partie de notre rue entre la Grande rue et la rue de Paris. Sous la Révolution il est dit qu'il longe le mur de M. Foncier, le bijoutier des Merveilleuses du Palais-Royal, qui avait sa résidence d'été sur la "cy-devant route de la Reine". Sous l'Empire, un conflit éclata entre la commune de Boulogne et l'Hospice de St-Cloud au sujet d'un projet d'aliénation d'une partie du vieux chemin de Paris qui mit aussi en cause la propriété du passage.

Le litige ne fut réglé qu'en 1822 par un accord entre le maire de Boulogne, Bosselet, et le maire de St-Cloud président de l'Hospice de St-Cloud, Silly. Par cet accord, l'Hospice cédait à la commune de Boulogne le terrain de deux rues qu'il prétendait lui appartenir depuis toujours, Boulogne en acceptant l'entretien en reconnaissant à ces deux voies la largeur de 24 pieds ou 7,78m (rue de Silly) et de 18 pieds (rue de Bellevue), entre la Grande rue et la route de la Reine. Le procès verbal mentionne qu'il s'agit de donner une plus-value aux terrains qu'on se propose de louer en emphytéoses de 99 ans. Notre Conseil municipal accepta le 26 mai 1822.

L'arrangement fut jugé très favorable par les administrateurs de l'Hospice qui, pour remercier le maire St-Cloud, décidèrent de donner le nom de "rue Silly" à l'une des deux voies (17 février 1824). Cependant la rue, du fait de l'acceptation du Conseil municipal de Boulogne, n'appartenait plus à l'Hospice. C'est là un cas assez exceptionnel d'une voie publique dénommée par une administration étrangère à la commune propriétaire. Boulogne accepta tacitement.

Abraham Silly, notaire à Paris, né en 1751, mort 1825, avait été appelé à déposer au procès de Marie-Antoinette en 1793 devant le Tribunal révolutionnaire. Le "de" qui a été ajouté au nom de la rue ne résulte que d'un automatisme euphonique. Le système de location par emphytéose, fréquent en ce temps, lui tenait à cœur, mais ce ne fut pas une bonne affaire pour l'Hospice. Il s'agissait de plusieurs lots d'une surface totale de 23.421,32 m² qui furent loués à deux personnes, l'une pour un loyer de 779 frs, l'autre de 1571 frs, au total 2.350 francs par an. Ce rapport, à peine normal en 1822, était encore le même à l'expiration des baux en 1923. A ce moment, le bénéfice était compromis

<< Les rues de Boulogne Billancourt >>

par l'existence de bâtiments en mauvais état occupés par des locataires ne payant que des loyers insignifiants.

La nouvelle rue Silly de 1824 se prolongeait de l'autre côté de la route de la Reine par un sentier ancien que des empiètements avaient raccourci. Ce chemin fut rétabli sous le nom de "rue Neuve de Silly" et, le 9 mai 1835, le Conseil municipal décida de le prolonger jusqu'à la route de Versailles en acquérant un terrain Fabrègue. Ce terrain de 27 perches 1/2 fut payé 960 francs (à peu près 1 franc le mètre). La rue fut classée à 10 mètres de largeur le 3 avril 1850 et incorporée à la rue de Silly.

On ouvrit sur cette rue l'Abattoir en 1880, l'Ecole maternelle en 1886. Cette dernière, détruite par le bombardement du 4 avril 1943, a été reconstruite. A partir de 1830-1840, la rue était devenue un des principaux sièges des blanchisseries. Aujourd'hui, il en reste très peu. Très éprouvée par les bombardements de 1942-1943, ses ruines ont été l'occasion d'un élargissement à 20 mètres en vue de l'établissement éventuel d'une "rocade" reliant le pont de Billancourt à l'avenue J.B. Clément.

*Auteur :<< Les rues de Boulogne Billancourt >> E. Couratier
Société Historique de Boulogne Billancourt. 1962*